

▪ MIDACT

Action Régionale pour
l'Amélioration des
Conditions de Travail

12^{ème} Rencontres du MIDACT

Action collective expérimentale partenariale
« LEAN, performance et santé »

24 octobre 2013

Carine BELIN
Chargée de mission



Action Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
Midact - Aract Mid-Pyrénées
25 rue Roquelaine
31000 Toulouse
Tél. : 05 62 73 74 10
Fax : 05 62 73 74 19
midact@anact.fr
www.midact.aract.fr



L'action collective expérimentale

1. **Quelle est cette action ?**
2. **A qui s'adresse t-elle ?**
3. **Quelles sont les caractéristiques de cette action ?**
4. **Comment va-t-elle se dérouler ?**

Quelle est cette action collective expérimentale ?

1. Un **action collective**
2. **expérimentale**
3. **Partenariale**
4. qui vise à **accompagner 8/10 entreprises**
5. dans la mise en place de démarches de type LEAN améliorant **performance et santé**

A qui s'adresse l'action ?

1. 8 à 10 PME-PMI de Midi-Pyrénées

2. Secteurs ciblés non exclusifs

- Plasturgie et construction métallique
- Aéronautique, du spatiale (hors action en cours) et Agroalimentaire
- Tout secteur à caractère industriel

3. Critères de choix

- Objectifs de la mise en œuvre d'une démarche LEAN : volontaire avec souci d'intégration des CT et dans une visée d'amélioration continue
- Implication du dirigeant et les moyens mis à disposition
- Démarche globale d'amélioration du fonctionnement
- Existence d'une politique de prévention des risques en interne

Quelles sont les caractéristiques de cette action ?

1. Une action d'accompagnement des entreprises

- réalisation d'un diagnostic,
- élaboration d'un plan d'actions,
- mise en œuvre d'un ou deux chantiers,
- Bilan et transfert pour organiser la suite des actions

2. Une expérimentation

- Deux consultants auprès des entreprises
- Suivi tout au long de l'action avec un groupe technique
- Evaluation à l'issue de l'action
- Production d'une capitalisation

3. Une action collective avec articulation de temps individuels et collectifs

- Accompagnement individuel dans chaque entreprise
- Séminaires de regroupement des directions et pilotes des entreprises
- Formations en collectif

Comment cette action se déroulera pour les entreprises ?

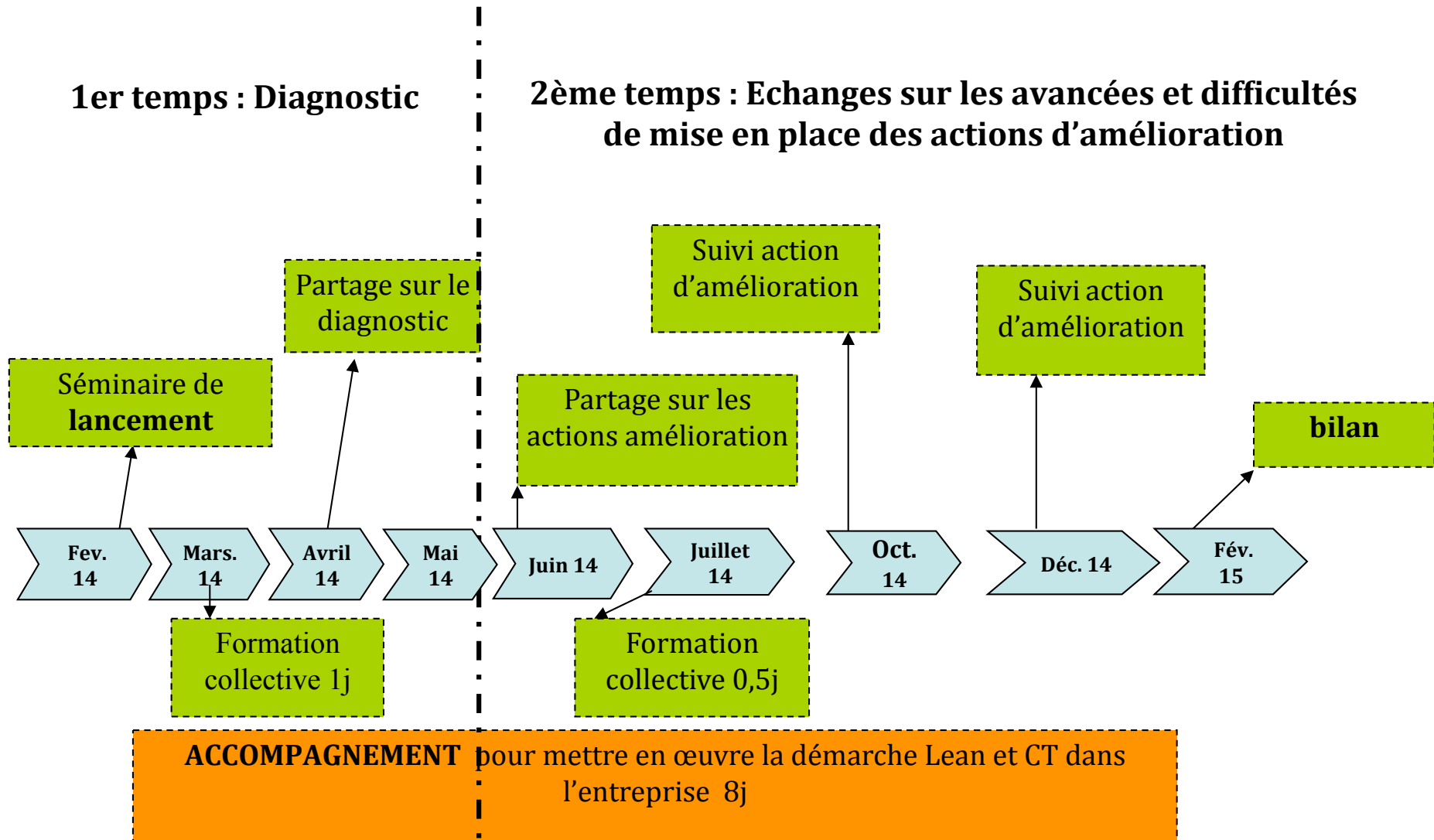
- 1. Démarrage prévu début 2014**
- 2. Durée pour les entreprises : 1 an à 18 mois**
- 3. Articulation entre des temps collectifs et individuels**

Approximativement

 - 16 jours de conseil en entreprise
 - 6 séminaires en collectif d'une demi-journée chacun
 - 3 demi-journées de formation en collectif

Financement d'une à deux journées de conseil par chaque entreprise sur les 20 jours de conseils par entreprise

Comment cette action se déroulera ?



Quels résultats en attendre ?

1. Mise en place d'une démarche LEAN améliorant Performance et Santé pour les entreprises

- Appui par des consultants expérimentés
- Partage d'expériences avec d'autres entreprises
- Apports formatifs utiles à la réalisation de la démarche et un transfert pour poursuivre la démarche dans la durée

2. Contribuer à éclairer cette question complexe

3. Une évaluation auprès de 8 entreprises de telles démarches

4. La production d'outils et de repères pour les entreprises et/ou les consultants (guide, ingénierie de formation...).

5. Des pistes pour affiner l'investigation